



Cartographie de l'engagement de la diaspora **MADAGASCAR**

Faits et chiffres

Terminologie : Les termes « diaspora malagasy » et « Malagasy Ampielezana » (qui se traduit en français comme « malagasy à l'étranger ») sont utilisés dans les communications officielles et les documents législatifs et politiques de Madagascar. Dans la politique nationale d'engagement de la diaspora malagasy, la diaspora y est définie comme « toutes les personnes ayant la nationalité malagasy et les descendants de Malagasy qui résident à l'étranger ».

Droits politiques



Double nationalité¹



Droit de vote aux élections nationales pour les citoyens résidant à l'étranger²



Transferts



Transferts de fonds en pourcentage du PIB : 2.33%

Transferts de fonds (en millions de dollars US): 406.26

Avertissement

Étant donné que les définitions de la diaspora varient considérablement, nous avons choisi d'utiliser des données comparables sur l'émigration comme indicateur. Ces données n'incluent pas tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la diaspora et ne sont pas nécessairement alignées avec les définitions nationales de la diaspora. Les données sur l'émigration proviennent de l'[UNDESA](#) (2024) et les envois de fonds de la [Banque mondiale](#) (2024).

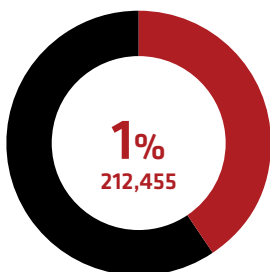
Émigration



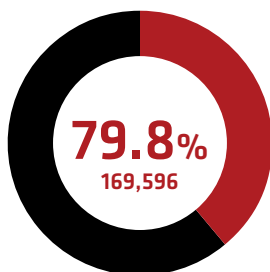
% d'émigrants dans la population totale



dont % dans l'UE



♂ 40.8%
♀ 59.2%



♂ 39%
♀ 61%

Principaux pays de destination



France	162,751
y compris :	
- La Réunion	17,859
- Mayotte	10,316
Comores	9,569
Italie	2,903

¹ Razafindrakoto M., Razafindratsima N., Razakamanana N., Roubaud F., (octobre 2017). « La diaspora malagasy en France et dans le monde : une communauté invisible ? »

² Bien que la loi organique n°2012-005 prévoit le droit de vote pour tous les citoyens malagasy, ce droit n'est pas effectif pour les malagasys vivant à l'étranger. La politique nationale d'engagement de la diaspora malagasy de 2021 prévoit toutefois une révision des dispositions électorales afin de mettre en place le droit de vote de la diaspora malagasy depuis les circonscriptions situées en dehors de Madagascar.

Aperçu du cadre politique et législatif



- 2016** ● **La Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures 2016-2030 (SNMRI)** vise à encourager la mobilisation des ressources intérieures comme un instrument privilégié de promotion de financements innovants au service du développement économique, social et culturel du pays. L'un des sous-objectifs de la stratégie est de susciter les transferts de fonds et d'épargne auprès de la diaspora dans des programmes d'investissements publics et/ou privés.
- 2019** ● **La Politique Générale de l'État (PGE) : Initiative Émergence Madagascar (IEM) 2019-2023** a été lancée par le Président Andry Rajoelina avec comme objectif de hisser Madagascar au rang des pays émergents à revenus intermédiaires afin de rattraper le retard de développement accumulé depuis l'indépendance. La PGE appelle notamment à un changement d'approche stratégique en matière de mobilisation des expertises disponibles pour le développement du pays, en réponse auquel le gouvernement a développé la politique nationale d'engagement de la diaspora malagasy. La vision de la PGE sera détaillée et accompagnée d'actions stratégiques et opérationnelles dans un Plan Emergence Madagascar (PEM) dont le contenu n'a pas encore été rendu public.
- 2021** ● **Politique nationale pour l'engagement de la diaspora malgache 2021 (LPNED)** Développée entre 2017 et 2019 avec la participation de la diaspora et en collaboration avec l'initiative Migration EU expertise (MIEUX), puis formellement adoptée en Conseil des Ministres le 17 février 2021, la Lettre de politique nationale pour l'engagement de la diaspora malagasy reconnaît expressément le rôle important que la diaspora malagasy peut jouer dans la construction de l'unité nationale et dans la relance socio-économique du pays. La politique est articulée autour de cinq axes stratégiques : 1) la protection et l'accompagnement de la diaspora malagasy, 2) la valorisation de son capital social, culturel, technique, économique et financier, 3) l'amélioration des connaissances sur la diaspora, 4) la participation citoyenne et politique de la diaspora malagasy et 5) le renforcement du partenariat stratégique et de la coopération sur la question de la mobilisation de la diaspora.

Pratiques

Explorez plus de 520 pratiques par pays, ODD ou secteur d'engagement dans la [base de données interactive](#) !



Programme LOHARANO : première édition 2019, deuxième édition 2024

Le programme LOHARANO est une initiative de volontariat destinée aux jeunes issus de la diaspora malgache. Sa première édition, lancée en février 2019 par le ministère des Affaires étrangères en collaboration avec l'OIM, visait à renforcer l'engagement et la valorisation de la diaspora, ainsi qu'à créer un espace d'échange entre la diaspora et la population malgache. Neuf jeunes Malgaches de l'étranger ont été sélectionnés pour passer trois mois dans des communautés rurales afin de partager leurs connaissances et soutenir des projets communautaires dans les domaines de l'éducation, de l'informatique, de la santé et de l'artisanat.

Fort du succès de cette première phase, LOHARANO II a été lancé en 2024 dans le cadre du projet TADY financé par l'AFD et mis en œuvre par le ministère des Affaires étrangères, en partenariat avec l'OIM, Expertise France et l'Institut de recherche pour le développement. Cette deuxième édition vise à maintenir le lien entre la diaspora et le pays à travers une participation significative à des projets de développement local. Sur une période de quatre ans, elle prévoit de mobiliser 40 jeunes volontaires de la diaspora pour des missions de quatre à six mois, contribuant ainsi à la croissance socio-économique des différentes régions de Madagascar.

Identification des compétences de la diaspora malagasy en France et en Suisse 2021

En septembre 2021, une action a été lancée par la Facilité mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF) en partenariat avec la Direction de la Diaspora de Madagascar dans le cadre du mécanisme de valorisation de l'expertise de la diaspora « Professionnels issus de la Diaspora pour le Développement (DP4D) » de l'EUDiF. Cette action, qui sera mise en œuvre sur une période d'un an, vise à mobiliser des professionnels de la diaspora malagasy afin de doter Madagascar des outils et des connaissances nécessaires pour profiler les compétences techniques, intellectuelles et financières de sa diaspora. Trois professionnels issus de la diaspora malagasy seront notamment recrutés pour soutenir la mise en œuvre de l'action, laquelle conduira au développement d'une méthodologie standard de profilage des compétences de la diaspora malagasy ainsi qu'au pilotage de cette méthodologie en France et en Suisse.

Premier Forum de la diaspora malagasy

Le premier Forum de la diaspora malagasy a été organisé en octobre 2017 par le Ministère des Affaires étrangères afin de promouvoir le rôle joué par la diaspora dans le développement de Madagascar. Environ 300 membres de la diaspora ont pris part à l'évènement, qui s'est tenu à Antananarivo et a duré trois jours.³ Le premier Forum de la diaspora malagasy a offert aux participants des opportunités d'échange avec divers acteurs nationaux (départements ministériels, collectivités territoriales, mais également secteur privé), et a conduit à l'adoption d'une série de recommandations en lien avec des thèmes tels que « La diaspora et les questions de droit », « État et la diaspora : pour une croissance partagée », ou encore « Diaspora et business : le temps des opportunités ! ».⁴ La définition des axes stratégiques de la Lettre de Politique nationale pour l'engagement de la diaspora ont également été discutées lors de cette rencontre. L'organisation d'autres Forums de la Diaspora est par ailleurs prévue dans le Plan d'Action de la Lettre de Politique nationale pour l'engagement de la diaspora malagasy.

Tantsoroka ho an'ny diaspora (TADY) 2023

Financé par la France à travers l'AFD à hauteur de 7 millions d'euros et d'une durée de quatre ans, le projet TADY contribue à la mise en œuvre de la lettre de politique nationale d'engagement de la diaspora malagasy afin de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Le projet se compose de trois objectifs principaux : Renforcer les capacités des acteurs institutionnels à piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED, valoriser le capital social, culturel, économique et financier de la diaspora et instaurer un dispositif de développement des connaissances (volet recherches) qui aura pour objectif d'alimenter le dialogue de politique publique.

Étude du profil de la diaspora malgache en France

À l'initiative du ministère des Affaires étrangères, de l'ambassade de France à Madagascar et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), une étude a été menée sur le profil de la diaspora malgache en France, pays de résidence accueillant la plus importante diaspora malgache. L'étude a mis en évidence certaines spécificités socioculturelles et économiques de la diaspora malgache, notamment la forte proportion d'individus titulaires d'un master ou d'un doctorat, ainsi que le nombre élevé de personnes occupant des postes d'encadrement ou exerçant des professions intellectuelles et libérales en France.

3 Trésor public Malagasy (2017). « Ensemble pour bâtir le futur »

4 Ministère des affaires étrangères (2017) Conclusion finale du forum de la diaspora Malagasy.

LOHARANO II - Programme de volontariat 2025

Le programme vise à mobiliser les compétences des jeunes de la diaspora malgache au service du développement des communautés locales à Madagascar, à travers des projets locaux d'une durée de 4 à 6 mois. Le programme ne vise pas seulement à faciliter la participation des jeunes de la diaspora au développement local, mais aussi à créer un espace d'échange entre la diaspora et les communautés locales.

Mobilisation de la diaspora pour le mouvement de protestation Gen Z

La diaspora malgache a joué un rôle clé dans la mobilisation « Gen Z Madagascar », qui visait à protester contre les coupures de courant, le manque d'eau potable et la corruption dans le pays. La diaspora en France a apporté son soutien en fournissant des masques et en organisant des manifestations locales à Paris et à Marseille.

>> Observations

Les sections « observations » et « obstacles » contiennent des informations complémentaires sur le contexte d'engagement de la diaspora qui ne s'inscrivent pas directement dans les autres sections. Elles reposent sur un mélange de revue de la littérature et de commentaires des auteurs. De nouvelles informations y sont intégrées lors des mises à jour annuelles. Les lecteurs sont invités à vérifier la pertinence des informations au moment de la lecture, dans la mesure où le contexte peut avoir évolué.

Le gouvernement malgache a déployé d'importants efforts au cours des dernières années afin de renforcer le dialogue avec la diaspora malagasy. Deux domaines d'action prioritaires ont été particulièrement ciblés : le renforcement du cadre stratégique et institutionnel sur l'engagement de la diaspora, et la promotion de la diaspora comme acteur important du développement de Madagascar dans les années à venir.

La première étape de ce processus est intervenue au niveau institutionnel avec la création en 2015 d'une Direction de la diaspora au sein du ministère des Affaires étrangères (MAE), en réponse aux demandes de la diaspora malgache pour une structure qui lui soit dédiée. Cette initiative a été suivie en 2016 d'une collaboration entre le MAE, l'ambassade de France à Madagascar et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin d'approfondir la connaissance de la diaspora malgache. Cette collaboration a donné lieu à une étude du profil de la diaspora malgache en France, pays de résidence accueillant la plus importante diaspora malgache (voir Initiatives phares).⁵

En 2017, le gouvernement a franchi une nouvelle étape dans sa volonté de faire de l'engagement de la diaspora un des piliers de la diplomatie économique malagasy,⁶ et a initié une collaboration avec l'initiative Migration EU Expertise (MIEUX), mise en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) pour l'élaboration d'une Lettre de politique nationale pour l'engagement de la diaspora malagasy. La même année, la Direction de la Diaspora a également organisé le premier Forum de la Diaspora, auquel plus de 300 participants ont pris part (voir section « Spotlight »).

⁵ Study of the profile of the Malagasy diaspora in France, Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM) & International Organisation for Migration, 2016

⁶ Ministère des affaires étrangères de la République de Madagascar, « Diaspora Malagasy »

Depuis l'adoption officielle de la politique nationale d'engagement de la diaspora en février 2021, Madagascar a multiplié les efforts pour sa mise en œuvre. Le gouvernement a entamé des discussions avec plusieurs partenaires de la coopération internationale sur la mobilisation de la diaspora pour le développement. Parallèlement au renforcement du cadre stratégique et institutionnel, les autorités s'efforcent de promouvoir une relation mutuellement bénéfique entre l'État et la diaspora, tenant compte des besoins et aspirations de cette dernière.⁷ Le gouvernement a notamment exprimé son engagement à mettre en œuvre le droit de vote de la diaspora. En août 2021, le président Andry Rajoelina a annoncé lors d'une rencontre à Paris que des préparatifs étaient en cours pour permettre aux Malgaches de France de participer à l'élection présidentielle de 2023. En 2022, à la suite de cet engagement, le ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec l'ICMPD, a réalisé une étude de faisabilité sur la mise en œuvre du droit de vote de la diaspora.⁸ Bien que l'étude ait été finalisée en janvier 2023, ce droit n'a pas pu être appliqué lors de l'élection présidentielle de novembre, la CENI ayant invoqué des contraintes de temps et de ressources.⁹

Obstacles



- **Absence de représentation civique et politique de la diaspora** : Les dispositifs juridiques et logistiques actuels ne permettent pas encore la participation et la représentation civique et politique de la diaspora malagasy. La diaspora n'est en effet pas représentée à l'assemblée nationale malagasy, le droit de vote de la diaspora n'a pas encore été mis en place et la double nationalité n'est pas reconnue par le gouvernement.¹⁰
- **Manque de connaissances sur la diaspora malagasy** : En raison notamment des limitations des sources statistiques existantes et de l'absence d'une cartographie complète sur la diaspora malagasy dans le monde, le manque d'informations et de connaissances à la disposition du gouvernement concernant la diaspora malagasy constitue un obstacle majeur pour l'engagement de la diaspora dans le pays, en particulier dans certains domaines clés comme celui de la mobilisation des compétences de la diaspora pour le développement de Madagascar.
- **Manque de confiance entre Madagascar et sa diaspora** : Le manque de confiance entre la diaspora malagasy et le gouvernement malgache est également un obstacle important pour l'engagement de la diaspora à Madagascar, comme illustré par exemple par le faible nombre de Malagasy Ampielezana inscrits auprès des missions consulaires de Madagascar à l'étranger.¹¹

7 Politique nationale d'engagement de la diaspora malagasy, 2021, Ministère des affaires étrangères

8 <https://www.diplomatie.gov.mg/index.php/actualites/556-droit-de-vote-de-la-diaspora-malagasy>

9 https://2424.mg/election-la-ceni-conditionne-la-participation-de-la-diaspora-malgache-aux-moyens-et-au-temps-quelle-a-a-disposition/?utm_source=chatgpt.com

10 Razafindrakoto M., Razafindratsima N., Razakamanana N., Roubaud F., (October 2017). « La diaspora malagasy en France et dans le monde : une communauté invisible ? »

11 TV5Monde (8 juillet 2017). « [La diaspora malgache peut-elle améliorer le sort de Madagascar?](#) »

Annexe:

Liste des acteurs

Explorez l'institutionnalisation de l'engagement des diasporas à travers le monde grâce à la [typologie de plus de 520 institutions](#)

Institutions liées à la diaspora

- **Au niveau régional**

Direction de l'Union africaine pour les citoyens et la diaspora (AU CIDO)

Instituée au sein de l'Union africaine, la Direction de l'Union africaine pour les citoyens et la diaspora (AU CIDO) a pour objectif de renforcer la participation de la diaspora africaine au programme d'intégration et de développement du continent. Madagascar est membre de l'Union africaine depuis 1963 et désigne un point focal de la diaspora pour représenter le pays dans le cadre des réunions continentales de l'AU CIDO.

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) 1980

Madagascar est membre depuis 2005 de la Communauté de développement de l'Afrique australe, une organisation intergouvernementale créée en 1980 visant à promouvoir le développement, la paix et la sécurité, la croissance économique, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des peuples d'Afrique australe. L'un des objectifs stratégiques de l'organisation pour la période 2020-2030 est de promouvoir les transferts de fonds envoyés par les diasporas originaires d'Afrique australe.¹²

Commission de l'océan Indien (COI) 1982

Madagascar est membre de la Commission de l'océan Indien, une organisation intergouvernementale regroupant également l'Union des Comores, la France (au titre de La Réunion), Maurice et les Seychelles. La COI collabore notamment avec l'Organisation Internationale pour les Migrations dans le cadre du projet Dialogue sur la Migration pour les Pays de la COI, dans le cadre duquel les questions d'engagement de la diaspora pour le développement sont abordées.¹³

Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) 1994

Madagascar est membre de COMESA, une organisation internationale œuvrant pour l'intégration économique régionale en Afrique orientale et australe. À travers sa Division du commerce et des douanes, COMESA a notamment appelé ses états membres à réformer leur réglementation financière afin de réduire les coûts des transferts de fonds envoyés par la diaspora dans la région.¹⁴

- **Institutions nationales**

- **Au niveau ministériel**

Ministère des affaires étrangères

Le Ministère des affaires étrangères est en charge de la politique extérieure de la République de Madagascar. Il assure un certain nombre de services consulaires aux Malagasy de l'étranger à travers ses représentations extérieures, et c'est également en son sein qu'a été instituée la Direction de la Diaspora en 2015. Le Ministère des Affaires étrangères a joué un rôle central en matière d'engagement de la diaspora au cours des dernières années : Il est par exemple à l'origine de l'élaboration de la Lettre de politique nationale pour l'engagement de la diaspora malagasy, de l'organisation du premier Forum de la Diaspora, ou encore du lancement du programme LOHARANO.

12 SADC, Plan Stratégique de Développement 2020-2030.

13 OIM, Dialogue sur la Migration pour les Pays de la COI.

14 COMESA (2020). Diaspora Remittances Critical for Covid-19 Recovery.

Ministère de la Communication et de la Culture

Le Ministère de la Communication et de la Culture a joué un rôle clé dans la mise en œuvre du programme LOHARANO de volontariat des jeunes issus de la diaspora malagasy, en particulier à travers sa Cellule de Promotion du Volontariat (CPV).

Ministère de l'Économie et des Finances

Anciennement Ministère de l'Économie et du Plan, le Ministère de l'Économie et des Finances est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures 2016-2030. À ce titre, l'une des missions du ministère est d'encourager les transferts de fonds et d'épargne de la diaspora malagasy dans des programmes d'investissements publics ou privés à Madagascar.

- Au niveau sous-ministériel

Direction des questions de diaspora et de migration 2015

Créée 2015 au sein du Ministère des Affaires étrangères, la Direction de la Diaspora a pour mandat de promouvoir la participation de la diaspora malagasy au développement socio-économique de Madagascar à travers les transferts de fonds, les transferts de savoir-faire et de connaissances, le développement de l'investissement par la diaspora, le tourisme et le renforcement de la solidarité nationale.¹⁵ La Direction de la Diaspora est l'organe chargé d'assurer la mise en œuvre de la Lettre de Politique nationale pour l'engagement de la diaspora malagasy de 2021.

Cellule de Promotion du Volontariat (CPV)

Instituée au sein du Ministère de la Communication et de la Culture, la Cellule de Promotion du Volontariat (CPV) a collaboré avec la Direction de la Diaspora et l'OIM pour la mise en œuvre du programme LOHARANO de volontariat des jeunes issus de la diaspora malagasy en 2019.

Organisations de la diaspora en Europe

FEDER' ACTIONS MADAGASCAR (FACT Madagascar)

France, 2015

- ☑ **Activités de développement**
- ☑ **Activités d'intégration**

Fondée en 2015, FACT Madagascar est une fédération d'associations et d'organisations non gouvernementales œuvrant pour Madagascar dans les domaines de la santé, des infrastructures, de l'éducation citoyenne, de l'enseignement et de l'aide aux plus démunis. En plus de fournir des informations à ses membres en matière de financement ou d'actualité associative, FACT offre également des formations et un accompagnement pour les demandes de subventions. FACT Madagascar fait en outre partie des acteurs de la diaspora qui ont pris part aux consultations organisées par le Ministère des affaires étrangères lors de l'élaboration de la politique nationale d'engagement de la diaspora malagasy.

Pour en savoir plus sur les organisations de diaspora, consultez le « [Qu'est-ce qu'une organisation de la diaspora ? Un guide de référence](#) »



¹⁵ Ministère des affaires étrangères, « [Diaspora Malagasy](#) »,

Comité Exécutif National de la Rencontre Nationale Sportive (CEN-RNS) France

- ☑ Activités de développement
- ☑ Activités d'intégration

Composé de 43 associations adhérentes, le CEN est la fédération des associations malagasy participant à la Rencontre Nationale Sportive. Le CEN a pour objectifs d'unir les individus de la diaspora malagasy et de consolider l'amitié et la fraternité entre ces derniers à travers l'organisation annuelle de la Rencontre Nationale Sportive.

ZAMA diaspora France

- ☑ Activités de développement
- ☑ Activités d'intégration

Crée à la suite de l'organisation des États Généraux de la Diaspora de Madagascar en septembre 2015, ZAMA est le collectif en charge des rencontres annuelles du même nom ayant pris place à Aix-en-Provence (2016), Lille (2017), et Paris (2018 et 2019) au cours des dernières années.

Association des Étudiants d'Origine Malgache de Toulouse (AEOM Toulouse) France

- ☑ Activités d'intégration

Association membre du CEN-RNS, l'AEOM Toulouse rassemble la diaspora malagasy de la région toulousaine autour d'activités sportives et culturelles (volley, basket, danse folklorique, etc.).

HETSIKA « Accueil, Arts et Culture de Madagascar » France

- ☑ Activités de développement
- ☑ Activités d'intégration

HETSIKA (« bouger » en malagasy) est une association basée à Nantes qui vise à promouvoir les arts et la culture malagasy en France et à Madagascar. L'association est membre de FACT Madagascar, ainsi que du collectif CEN-RNS. HETSIKA est engagée depuis 2012 dans le domaine de l'éducation musicale à Madagascar.

SOATATA France, 2003

- ☑ Activités de développement
- ☑ Activités d'intégration

L'association SOATATA vise à promouvoir la culture et à favoriser l'éducation dans le sud de Madagascar. SOATATA soutient notamment la livraison de nourriture et l'organisation de repas dans les écoles de la région.

Association Sportive Malgache Paris (ASM) France, 1986

- ☑ Activités d'intégration

L'Association Sportive Malgache réunit la diaspora malagasy de Paris autour de matches de football et de basketball. Plusieurs joueurs de l'association ont notamment été sélectionnés pour jouer dans l'équipe nationale de football de Madagascar.

Association des Anciens de Saint-Michel en France (ASMF) France, 1999

- ☑ **Activités de développement**
- ☑ **Activités d'intégration**

L'ASMF a pour objectif de regrouper les anciens élèves et enseignants du Collège Saint-Michel Amparibe d'Antananarivo résidant en France autour d'activités culturelles, sociales, sportives et artistiques. L'association est également active dans plusieurs projets de développement à Madagascar, en particulier dans le domaine de l'éducation.

Association Miandra France, 2009

- ☑ **Activités de développement**

L'association Miandra a pour but d'aider la promotion de projets de développement local (aides aux écoles, hôpitaux, etc.) et ses actions sont essentiellement orientées vers le service de pédiatrie de l'hôpital Befelatanana à Antananarivo. Afin de financer ses activités, l'association Miandra organise diverses activités de récolte de fonds à Paris.

Réseau Fivoarana Développement (RFD) France, 2006

- ☑ **Activités de développement**
- ☑ **Activités d'intégration**

Fondé en 2006 à Paris par des jeunes en fin de cycle universitaire ou en début de carrière professionnelle, le RFD organise des activités culturelles en France, comme l'évènement « Harendrina » visant à fêter l'indépendance de Madagascar. Le RFD est également engagé dans plusieurs initiatives de développement à Madagascar, notamment en matière d'infrastructure.

Recherche originale :
Alexandre Porteret
Révision et mise à jour :
EUDiF (2026)

Mis en oeuvre par



Financé par
l'Union européenne

